

Sous embargo jusqu'au 20 mai 00 h 01 GMT



**Rapport
mondial de
suivi sur
l'éducation**

NOUVEAU : Les enfants réfugiés sont cinq fois plus susceptibles d'être exclus du système scolaire que les autres

Un nouveau document d'orientation, intitulé « Plus d'excuses » et publié conjointement par l'UNESCO dans le Rapport mondial de suivi sur l'éducation (Rapport GEM) et par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) avant le Sommet mondial sur l'action humanitaire prévu les 23 et 24 mai, révèle de nouvelles données qui montrent que seuls 50 % des enfants réfugiés suivent un enseignement primaire et 25 % des adolescents réfugiés un enseignement secondaire.

Le document appelle à donner à toutes les personnes déplacées de force un accès à l'éducation dans les trois mois qui suivent leur déplacement. Il appelle également les pays et leurs partenaires d'action humanitaire et de développement à faire de toute urgence en sorte que les personnes déplacées de force soient intégrées aux plans nationaux d'éducation et à recueillir des données qui permettent mieux de suivre leur intégration au système éducatif et leurs progrès.

« Il existe un nombre sans précédent de personnes déplacées de force, ce qui exerce une pression énorme sur les systèmes éducatifs. Pour ces enfants et ces jeunes, cependant, l'éducation revêt une importance particulière : le simple fait d'être scolarisés les protège de la traite, de l'adoption illégale, du mariage d'enfants, de l'exploitation sexuelle et du travail forcé », a déclaré Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO.

Derrière le nombre moyen global d'enfants réfugiés non scolarisés, il existe d'importantes différences entre les pays. Les taux moyens de scolarisation primaire sont de 80 % dans certains sites d'accueil de réfugiés en Égypte, en République islamique d'Iran et au Yémen, mais de seulement 40 % au Pakistan et 50 % en Éthiopie.

L'accès des réfugiés à l'enseignement secondaire est encore plus limité dans de nombreux pays. Au Kenya, au Pakistan et au Bangladesh, moins de 5 % des adolescents âgés de 12 à 17 ans fréquentaient l'enseignement secondaire. La fréquentation de l'éducation préscolaire reste très limitée dans certains pays, n'atteignant que 7 % en Turquie en 2015.

Les enfants réfugiés, comme tous les enfants du monde, ont droit à l'éducation. Il est essentiel que les enfants qui ont été déracinés par la guerre et la violence ne soient pas davantage laissés pour compte », a déclaré Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. « Nous exhortons les donateurs et les organisations de développement à aider à intégrer les enfants et les jeunes réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux ».

Aaron Benavot, Directeur du Rapport GEM de l'UNESCO, dit qu'il est difficile, voire, parfois, impossible de recueillir des informations sur des populations en déplacement. « Le peu que nous savons concerne surtout les gens qui vivent dans des camps, or plus de la moitié des réfugiés, dans le monde, vivent dans des zones urbaines, où l'on en sait encore moins car les systèmes d'information ne les suivent pas. Il nous faut savoir qui ils sont, ce qu'ils ont vécu et si nous répondons efficacement à leurs besoins ».

S'appuyant sur les données disponibles hors des camps, le document montre que parmi les réfugiés syriens d'âge scolaire, seuls 53 %, en Jordanie, et 30 %, en Turquie, sont inscrits à l'école.

On dispose encore moins de données fiables sur les personnes déplacées, mais les rapports indiquent qu'elles exercent une pression énorme sur des systèmes éducatifs déjà faibles. Au Nigéria, par exemple, les enfants déplacés du fait d'attaques menées par Boko Haram n'avaient, en juin 2015, dans 19 des 42 camps, accès à aucune forme d'éducation. En Iraq, en 2015, seuls 32 % des enfants et des adolescents déplacés avaient accès à une forme d'éducation. Au Yémen, dans le Gouvernorat de Lahj, seuls un tiers des enfants déplacés d'âge scolaire étaient inscrits à l'école.

Les personnes déjà marginalisées, telles les filles, sont souvent les réfugiés les plus mal lotis. Dans les camps de Kakuma (Kenya), en 2015, seuls 38 % des élèves des écoles primaires étaient des filles. Au Pakistan, où le mariage d'enfants et les grossesses d'adolescentes sont fréquents, les taux d'abandon scolaire, chez les filles réfugiées, atteignent parfois 90 %.

Les filles et les femmes représentent 70 % des personnes déplacées dans le monde et celles qui sont le plus laissées pour compte dans l'éducation. En Iraq, dans le Gouvernorat de Najaf, 81 % des filles âgées de 15 à 17 ans n'étaient pas scolarisées, contre 69 % des garçons du même âge. Dans les régions urbaines d'Afghanistan, seules 1 % des femmes déplacées étaient jugées alphabétisées, contre 20 % des hommes.

Le document préconise, aux gouvernements et à leurs partenaires, quatre grandes lignes d'action pour répondre aux divers besoins négligés des personnes déplacées et réfugiées :

- 1. consacrer, dans les lois et politiques nationales, le droit des personnes déplacées à l'éducation ;**
- 2. intégrer les enfants et les jeunes déplacés dans les systèmes éducatifs nationaux ;**
- 3. proposer des solutions accélérées et souples d'éducation pour répondre aux divers besoins ;**
- 4. Assurer une offre suffisante d'enseignants formés et motivés.**

Pour tout complément d'information, s'adresser à :

- Kate Redman, au +33 671 78 62 34 (k.redman@unesco.org)
- Branwen Millar, au +33 768 99 12 62 (b.millar@unesco.org)
- XXX, au HCR.

Participer au débat en ligne @GEMReport @UNHCR/ #NoMoreExcuses

- * *Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation (Rapport GEM) est élaboré par une équipe indépendante et publié par l'UNESCO. Il remplace le Rapport mondial de suivi sur l'EPT. World Education Blog/Educacion Mundial Blog.*
- * *Le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) dirige et coordonne l'action internationale menée pour protéger les réfugiés et résoudre leurs problèmes dans le monde.*